



Familles
rurales

Vivre mieux !

GRAND-EST

RH / MANAGEMENT

CURSUS DIRECTEUR·TRICE : GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Jeudi 19 novembre 2026 - Jarville-la-Malgrange (54)

FORMATIONS 2026

Familles Rurales Fédération Régionale Grand Est
12 rue Abbé Devaux 54140 Jarville-la-Malgrange
Par téléphone : **03 83 37 95 85**
Par mail : fr.grand-est@famillesrurales.org



FORMATION

Développer ses compétences

PROGRAMME

Cette journée offre un panorama clair et structurant des obligations administratives et juridiques liées à la direction d'un ACM. Les stagiaires revisitent la réglementation Jeunesse et Sports, les procédures obligatoires, les déclarations, les documents de fonctionnement et les responsabilités civiles et pénales. Une partie importante est consacrée au droit du travail et à la convention collective, afin de mieux comprendre l'encadrement des contrats, du temps de travail, des amplitudes horaires et des obligations de l'employeur. L'objectif est de donner au futur directeur une vision complète, sécurisante et opérationnelle de la gestion administrative quotidienne.



OBJECTIFS

- Identifier les obligations réglementaires liées à la gestion d'un ACM et sécuriser les démarches administratives.
- Comprendre les notions essentielles du droit du travail et de la convention collective applicables aux équipes d'animation.
- Développer une posture de direction informée permettant d'anticiper les responsabilités, d'éviter les erreurs et de formaliser les procédures.

MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

- Feuilles de présence
- Quiz
- Fiche de suivi individuel
- Attestation d'assiduité avec validation des acquis
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Un certificat de réalisation d'action de formation et une attestation d'assiduité et de validation des acquis seront remis à chaque participant à l'issue de la formation.



Jeudi 19 novembre 2026



12 rue de l'Abbé Devaux 54140 Jarville-la-Malgrange



Public : directeur-trices / adjoints de structures enfance



Pré-requis : aucun



Format : 1 jour, 7 heures
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Chargé de mission enfance, titulaire d'un DEJEPS



Formation en présentiel



Capacité d'accueil : entre 8 et 15



Tarif formation professionnelle :
350 € (avec financement OPCO)
Tarif particulier :
175 € (sans financement OPCO)